

AVIS DU MAIRE

-

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Art. L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales

Le Conseil Municipal se réunira

à la Salle Polyvalente, Place Monthioux

Lundi 21 février 2022 à 19h30

Affiché le lundi 14 février 2022

_

ORDRE DU JOUR

Séance ordinaire

- 1. Présentation du travail réalisé sur l'accueil et l'attractivité
- 2. Actualisation du plan de financement de la Ressourcerie et convention Court Circuit
- 3. Convention pour le traitement des boues avec l'Agglomération du Grand Guéret
- 4. Convention d'assistance technique pour la station d'épuration avec Véolia
- 5. Convention pour la création d'espaces publics sans tabac
- 6. Convention relative à l'Eglise du Château avec la Manufacture Pinton
- 7. Suppression de postes et mise à jour du tableau des effectifs
- 8. Recrutement d'un emploi saisonnier
- 9. Droit de préemption urbain

Questions diverses

Le Maire

Renée NICOUX